RCS : LE HAVRE
Code greffe : 7606

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1970 B 00014
Numéro SIREN : 370 500 142
Nom ou dénomination : DIDACTIC

Ce dépôt a été enregistré le 07/10/2019 sous le numéro de dépôt B2019/003445

335230

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/003445**
n° de gestion : **1970B00014**
n° SIREN : **370 500 142 RCS Le Havre**

Le greffier du Tribunal de Commerce du Havre certifie avoir procédé le 07/10/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

DIDACTIC - Société par actions simplifiée
1800 route Des Bleuets le Mirlibut 76430 Etainhus -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels

335230

DIDACTIC
Société par actions simplifiée à associée unique au capital de 971 161,40 euros
Siège social : 1 800, Route des Bleuets
76 430 ETAINHUS
370 500 142 RCS LE HAVRE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 28 MARS 2019

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 550 676,83 euros de la manière suivante :

Bénéfice net comptable de l'exercice 550 676,83 euros

En totalité au compte « Report à nouveau »
Lequel s'élève, après affectation, à la somme de 7 548 993,77 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à la somme de 9 774 029,18 euros, pour un capital de 971 161,40 euros.

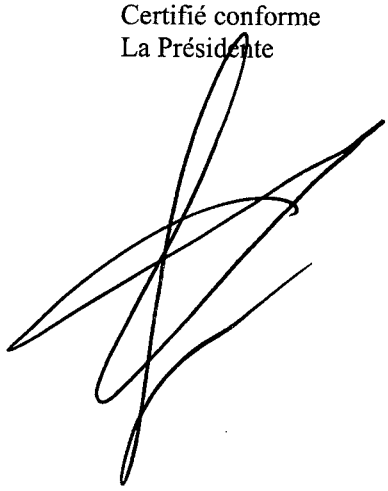
Conformément à la loi, l'associée unique rappelle les distributions de dividendes intervenues au cours des trois exercices précédents :

Exercice clos le 30 septembre 2017 : Néant

Exercice clos le 30 septembre 2016 :
500 000 euros, soit 105,49 euros par action
Dividendes éligibles à la réfaction de 40% : Néant
Dividendes non éligibles à la réfaction de 40% : 500 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2015 : Néant

Certifié conforme
La Présidente



2050 - Bilan Actif

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DIDACTIC — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 1800 route Des Bleuets 76430 ETAINHUS — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 3 7 0 5 0 0 1 4 2 0 0 0 3 6 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 30/09/2018

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	950 777	AG	784 510	166 267
	Fonds commercial (1)	AH	1 350 762	AI		1 350 762
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	7 799	AK		7 799
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	921 281	AS	450 165	471 116
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 011 495	AU	668 305	343 190
	Immobilisations en cours	AV	7 470	AW		7 470
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	601 354	BI	826	600 528
	TOTAL (II)	BJ	4 850 940	BK	1 903 806	2 947 133
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	913 547	BM		913 547
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	2 538 207	BS		2 538 207
	Marchandises	BT	6 742 488	BU	929 140	5 813 347
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	299 788	BW		299 788
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	8 341 874	BY	28 065	8 313 808
	Autres créances (3)	BZ	537 996	CA		537 996
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	2 773 825	CG		2 773 825
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	44 909	CI		44 909
	TOTAL (III)	CJ	22 192 637	CK	957 205	21 235 431
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	27 043 577	1A	2 861 012	24 182 564
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	30 793
Clause de réserve de propriété :* Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

2051 - Bilan Passif avant répartition

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS DIDACTIC — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 971 161)	DA	971 161
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 156 757
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	97 116
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	6 998 316
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DJ	550 676
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	9 774 029
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	144 580
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 626 703
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	41 342
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 310 597
	Dettes fiscales et sociales	DY	915 791
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	14 869
	Autres dettes	EA	1 354 651
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	14 408 535
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	24 182 564

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	14 274 316
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste) DGFiP N° 2052 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS DIDACTIC — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	30 456 248	FB	1 280 795	FC	31 737 043	
	Production vendue : biens *	FD	8 989 389	FE	770 643	FF	9 760 032	
	Production vendue : services *	FG	47 614	FH	12 568	FI	60 183	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	39 493 252	FK	2 064 006	FL	41 557 259	
	Production stockée*					FM	69 037	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	14 882	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	63 529	
	Autres produits (1) (11)					FQ	17	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	41 704 727	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	25 365 077	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(1 280 509)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	2 988 038	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	406 305	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	9 947 948	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	257 628	
	Salaires et traitements*					FY	1 403 479	
	Charges sociales (10)					FZ	557 291	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : – dotations aux amortissements*					GA	319 064	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	28 465	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	9 740	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	40 002 530	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 702 196	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 272	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	9 437	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	11 709	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	92 186	
	Différences négatives de change					GS	7 579	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	99 766	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(88 056)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 614 139	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Cleurp

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

(4) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)** DGFiP N° 2053 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS DIDACTIC — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	120 813
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	7 612
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	128 425
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	273 295
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	690 849
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	964 144
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(835 718)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	227 744
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	41 844 862
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	41 294 185
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	550 676

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	48 296
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Dons, libéralités	34 094	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	239 200	
Provisions réglementées sur stocks	690 849	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		120 813
Autres produits		7 612

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS DIDACTIC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 24 182 565 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 550 677 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/11/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- *continuité de l'exploitation,*
- *permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,*
- *indépendance des exercices.*

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

** Concessions, logiciels et brevets : 3 ans*
** Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans*
** Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans*
** Matériel de transport : 4 à 5 ans*
** Matériel de bureau : 5 à 10 ans*
** Matériel informatique : 3 ans*
** Mobilier : 10 ans*

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- *Taux d'actualisation : 1,54 %*
- *Taux de croissance des salaires : 2 %*
- *Age de départ à la retraite : 62 ans*
- *Taux de rotation du personnel : Faible*
- *Table de taux de mortalité : Table INSEE 2017*

Conformément aux dispositions légales, dans le cadre d'un départ volontaire, les indemnités sont soumises à charges sociales.
Pour le calcul de l'engagement, les taux de charges suivants ont été retenus :
Agents de maitrise : 40.00%
Cadres : 40.00%
Employés : 35.00%

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 52 365 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 39 203 euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Evènement survenue au cours de l'exercice :

Dans le but d'améliorer sa rentabilité, Didactic a réalisé un audit de son activité afin d'identifier les activités les moins rentables. Cette étude nous a amené à envisager la réorganisation de certaines fonctions. Cette réorganisation concerne cinq salariés répartis dans différents services. Les charges juridique, stratégiques et sociales afférentes à cette opération ont été comptabilisées en charges exceptionnelles à hauteur de 152 K€.

Des marchandises reçues d'un fournisseur se sont avérées non conforme aux attentes qualitatives exigées par DIDACTIC. Les frais engagés concernant ce litige sont constatés en charges exceptionnelles à hauteur de 38 K€. Les marchandises stockées mises au rebut sont également comptabilisées en charge exceptionnelles pour 22 K€. Les éléments stockés non mis au rebut, non commercialisés par la société DIDACTIC font l'objet d'une dépréciation exceptionnelle pour un montant de 691 K€. En contrepartie de ces charges exceptionnelles d'un total de 751 K€, un remboursement d'assurance est constaté en produit exceptionnel à hauteur de 103 K€.

Dans une démarche de développement durable, la société DIDACTIC a réalisée des donations de produits ayant atteints une date limite d'utilisation proche à des associations. Les marchandises transmises pour une valeur de 34 K€ sont comptabilisées en charges exceptionnelles.

Comparabilité des comptes :

Un contrat de location gérance entre la société INTER.MED, loueur, et la société DIDACTIC, locataire-gérant a été signé en date du cinq septembre 2017. La location-gérance porte sur une branche complète et autonome d'activité de "négoce de produits à usage unique médicaux et paramédicaux et de commercialisation de la gamme de produits de la société INTER.MED".

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des Immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 350 762			1 350 762
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	888 923	69 653		958 576
Immobilisations incorporelles	**2 239 685**	**69 653**		**2 309 339**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	897 627	23 654		921 282
- Installations générales, agencements aménagements divers	682 207	19 634		701 842
- Matériel de transport	21 212			21 212
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	255 361	35 646	2 565	288 442
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	20 017	3 871	16 417	7 470
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**1 876 424**	**82 806**	**18 982**	**1 940 247**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	644 652	505 815	549 113	601 355
Immobilisations financières	**644 652**	**505 815**	**549 113**	**601 355**
ACTIF IMMOBILISE	4 760 762	658 274	568 095	4 850 941

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	69 653	82 806	505 815	658 274
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**69 653**	**82 806**	**505 815**	**658 274**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		16 417		16 417
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		2 565	549 113	551 678
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**18 982**	**549 113**	**568 095**

Immobilisations Incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2018
Éléments achetés	1 350 762
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**1 350 762**

Le fonds de commerce POLYSEM a été acquis pour une valeur de 1 350 K€. Le chiffre d'affaires de l'exercice concernant les produits de la marque POLYSEM sont supérieurs à ceux constatés lors de l'acquisition du fonds de commerce. Le fonds de commerce n'est pas déprécié.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	662 418	122 092		784 510
Immobilisations incorporelles	**662 418**	**122 092**		**784 510**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	351 161	99 005		450 165
- Installations générales, agencements aménagements divers	372 386	67 878		440 264
- Matériel de transport	16 567	4 471		21 038
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	183 949	25 619	2 565	207 003
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**924 063**	**196 972**	**2 565**	**1 118 470**
ACTIF IMMOBILISE	1 586 481	319 065	2 565	1 902 981

Actif circulant

Stocks

La méthode de valorisation des stocks en mer a été ajustée sur l'exercice afin de prendre en compte la variation du cours de change des devises. Les stocks en mer acquis en devises étrangères sont valorisés au cours moyen des devises fournisseurs. Cela permet de valoriser les stocks au cours de règlement des factures et non au cours de prise de commande comme constaté antérieurement. Cet ajustement de méthode augmente les stocks de 68 K€.

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 526 135 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	601 355		601 355
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	8 341 874	8 311 080	30 794
Autres	537 997	537 997	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	44 910	44 910	
Total	9 526 135	8 893 987	632 149
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Les créances concernant nos clients du secteur privé sont couvertes par un contrat d'assurance crédit qui nous garantie une indemnistaion en cas d'impossibilité de recouvrement.
Les créances en devises sont réévaluées au cours d'acquisition des devises qui seront utilisées pour effectuer les paiements.

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	3 345
FOURNISSEURS - RRR A OBTENIR	1 819
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	39 203
Total	44 366

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 971 161,54 euros décomposé en 4 740 titres d'une valeur nominale de 204,89 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/03/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	7 315 200
Résultat de l'exercice précédent	-316 883
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**6 998 317**
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	6 998 317
Total des affectations	**6 998 317**

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2017	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 30/09/2018
Capital	971 161				971 161
Primes d'émission	1 156 757				1 156 757
Réserve légale	97 117				97 117
Report à Nouveau	7 315 200	6 998 317	6 998 317	7 315 200	6 998 317
Résultat de l'exercice	-316 883	316 883	550 677	-316 883	550 677
Total Capitaux Propres	**9 223 352**	**7 315 200**	**7 548 994**	**6 998 317**	**9 774 029**

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 14 367 194 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	144 580	51 703	92 877	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	28 948	28 948		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 310 598	7 310 598		
Dettes fiscales et sociales	915 792	915 792		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 869	14 869		
Autres dettes (**)	5 952 407	5 952 407		
Produits constatés d'avance				
Total	**14 367 194**	**14 274 317**	**92 877**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	101 688			
(**) Dont envers les associés	65 237			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	3 399 990
FRS IMMOBIL. - FACT. NON PARVENUES	8 964
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	117 993
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	88 000
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	46 446
CHARGES FISCALES S/CONGES A PAYER	3 301
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	83 380
CLIENTS - RRR A ACCORDER	309 659
Total	**4 057 733**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	44 910		
Total	44 910		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	8 988 371	770 643	9 759 014
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	1 018		1 018
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	896		896
Ventes de marchandises	30 456 248	1 280 795	31 737 044
Produits des activités annexes	46 719	12 569	59 288
TOTAL	39 493 253	2 064 007	41 557 260

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Dons, libéralités	34 095	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	239 201	
Provisions réglementées sur stocks	690 849	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		120 813
Autres produits		7 613
TOTAL	964 145	128 426

Les éléments exceptionnels significatifs sont explicités en dans le paragraphe "Faits caractéristiques" de l'annexe.

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2007, la société SAS DIDACTIC est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS H.E.D.S..

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La convention d'intégration fiscale prévoit que l'impôt comptabilisé est celui qui serait dû si elle n'était pas membre d'un groupe. Les économies d'impôt sont intégrées dans le résultat la société mère.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 47,37 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	9	
Agents de maîtrise et techniciens	11	
Employés	27	
Ouvriers		
Total	**47**	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : HEDS

Forme : SAS

Au capital de : 7 438 594 euros

Adresse du siège social :
1800 Route des Bleuets, Le Mirlibut
76430 ETAINHUS

Autres informations

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Caution LCL concernant les paiements étrangers	863 550
Crédoc import crédit agricole pour en $	935 581
Lettre de crédit import cic pour en $	600 000
Avals et cautions	2 399 131
Découvert autorisé au crédit agricole	152 449
Autres engagements reçus	152 449
Total	**2 551 580**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 113 593 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1 avril 2003.

RSM

DIDACTIC

Siège social : 1800, Route des Bleuets - 76430 ETAINHUS
Société par actions simplifiée unipersonnelle au Capital de 971 161,40 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2018

RSM

FIDUS
26, rue Cambacérès
75008 Paris
T : +33 (0)1 47 63 67 00

www.rsmfrance.fr

DIDACTIC

Siège social : 1800, Route des Bleuets - 76430 ETAINHUS
Société par actions simplifiée unipersonnelle au Capital de 971 161,40 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2018

A l'Associé unique de la société DIDACTIC SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DIDACTIC relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société DIDACTIC à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes inscrite au tableau de l'Ordre de la région Paris - Ile-de-France et membre de la Compagnie régionale de Paris.
S.A. au capital de 736 230 € - 662 001 726 RCS Paris

FIDUS est membre du réseau RSM et exerce ses activités sous le nom RSM. RSM est le nom commercial utilisé par les membres du réseau RSM. Chaque membre du réseau RSM est un cabinet indépendant d'audit, expertise comptable et conseil qui exerce pour son propre compte. Le réseau RSM n'est pas une entité juridique à part entière.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables indiqués dans l'annexe et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

RSM

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

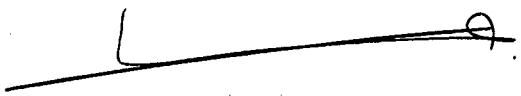
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris le 11 mars 2019,
Le commissaire aux comptes

FIDUS

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Eric LEBEGUE

Associé

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	950 777	784 510	166 267	226 505
Fonds commercial	1 350 762		1 350 762	1 350 762
Autres immobilisations incorporelles	7 799		7 799	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	921 282	450 165	471 116	546 467
Autres immobilisations corporelles	1 011 496	668 305	343 190	385 878
Immob. en cours / Avances & acomptes	7 470		7 470	20 017
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	601 355	826	600 529	643 826
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**4 850 941**	**1 903 807**	**2 947 134**	**3 173 454**
Stocks				
Matières premières et autres approv.	913 547		913 547	1 319 853
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	2 538 207		2 538 207	2 491 640
Marchandises	6 742 488	929 141	5 813 347	5 243 928
Créances				
Clients et comptes rattachés	8 341 874	28 065	8 313 809	7 624 098
Fournisseurs débiteurs	1 819		1 819	223 708
Personnel	2 174		2 174	2 480
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	222 494		222 494	275 000
Autres créances	311 510		311 510	619 741
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	299 789		299 789	109 101
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 773 826		2 773 826	1 547 157
Charges constatées d'avance	44 910		44 910	26 221
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**22 192 637**	**957 206**	**21 235 431**	**19 482 927**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**27 043 578**	**2 861 013**	**24 182 565**	**22 656 381**

Bilan

	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	971 161	971 161
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 156 757	1 156 757
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	97 117	97 117
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	6 998 317	7 315 200
Résultat de l'exercice	**550 677**	**-316 883**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**9 774 029**	**9 223 352**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	144 580	212 916
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	144 580	212 916
Emprunts et dettes financières diverses	28 948	62 300
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	4 597 755	4 557 018
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	41 342	159 557
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 310 598	5 359 342
Personnel	218 588	253 587
Organismes sociaux	158 105	195 988
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	452 418	478 030
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	86 681	67 394
Dettes fiscales et sociales	915 792	995 000
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 869	13 991
Autres dettes	1 354 652	2 072 905
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**14 408 536**	**13 433 028**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**24 182 565**	**22 656 381**

Compte de résultat

	France	Exportations	30/09/2018	30/09/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	30 456 248	1 280 795	31 737 044	27 387 472
Production vendue (biens)	8 989 389	770 643	9 760 032	10 788 280
Production vendue (services)	47 615	12 569	60 184	62 334
Chiffre d'affaires net	**39 493 253**	**2 064 007**	**41 557 260**	**38 238 085**
Production stockée			69 038	127 844
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			14 882	2 000
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			63 530	110 835
Autres produits			18	35
Total produits d'exploitation (I)			**41 704 727**	**38 478 799**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			25 365 078	22 501 577
Variations de stock			-1 280 509	-1 480 482
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 988 038	3 431 056
Variations de stock			406 305	189 832
Autres achats et charges externes (a)			9 947 948	10 856 248
Impôts, taxes et versements assimilés			257 629	226 984
Salaires et traitements			1 403 479	1 670 187
Charges sociales			557 291	666 001
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			319 065	335 413
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			28 466	112 209
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			9 741	695
Total charges d'exploitation (II)			**40 002 531**	**38 509 719**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**1 702 196**	**-30 920**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			2 272	92
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change			9 438	24 459
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**11 710**	**24 550**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			92 187	157 067
Différences négatives de change			7 580	44 946
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**99 767**	**202 013**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-88 057**	**-177 463**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**1 614 139**	**-208 383**

Compte de résultat (suite)

	30/09/2018	30/09/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	120 813,24	7 466,27
Sur opérations en capital	7 612,72	58 412,91
Total produits exceptionnels (VII)	128 425,96	65 879,18
Sur opérations de gestion	273 295,55	37 793,71
Sur opérations en capital		149 772,63
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	690 849,00	
Total charges exceptionnelles (VIII)	964 144,55	187 566,34
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-835 718,59	-121 687,16
Impôts sur les bénéfices (X)	227 744,00	-13 187,00
Total des produits (I+III+V+VII)	41 844 862,71	38 569 228,58
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	41 294 185,88	38 886 111,99
BENEFICE OU PERTE	550 676,83	-316 883,41

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS DIDACTIC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 24 182 565 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 550 677 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/11/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- *continuité de l'exploitation,*
- *permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,*
- *indépendance des exercices.*

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

** Concessions, logiciels et brevets : 3 ans*
** Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans*
** Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans*
** Matériel de transport : 4 à 5 ans*
** Matériel de bureau : 5 à 10 ans*
** Matériel informatique : 3 ans*
** Mobilier : 10 ans*

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le demier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- *Taux d'actualisation : 1,54 %*
- *Taux de croissance des salaires : 2 %*
- *Age de départ à la retraite : 62 ans*
- *Taux de rotation du personnel : Faible*
- *Table de taux de mortalité : Table INSEE 2017*

Conformément aux dispositions légales, dans le cadre d'un départ volontaire, les indemnités sont soumises à charges sociales.
Pour le calcul de l'engagement, les taux de charges suivants ont été retenus :
Agents de maitrise : 40.00%
Cadres : 40.00%
Employés : 35.00%

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 52 365 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 39 203 euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Evènement survenue au cours de l'exercice :

Dans le but d'améliorer sa rentabilité, Didactic a réalisé un audit de son activité afin d'identifier les activités les moins rentables. Cette étude nous a amené à envisager la réorganisation de certaines fonctions. Cette réorganisation concerne cinq salariés répartis dans différents services. Les charges juridique, stratégiques et sociales afférentes à cette opération ont été comptabilisées en charges exceptionnelles à hauteur de 152 K€.

Des marchandises reçues d'un fournisseur se sont avérées non conforme aux attentes qualitatives exigées par DIDACTIC. Les frais engagés concernant ce litige sont constatés en charges exceptionnelles à hauteur de 38 K€. Les marchandises stockées mises au rebut sont également comptabilisées en charge exceptionnelles pour 22 K€. Les éléments stockés non mis au rebut, non commercialisés par la société DIDACTIC font l'objet d'une dépréciation exceptionnelle pour un montant de 691 K€. En contrepartie de ces charges exceptionnelles d'un total de 751 K€, un remboursement d'assurance est constaté en produit exceptionnel à hauteur de 103 K€.

Dans une démarche de développement durable, la société DIDACTIC a réalisée des donations de produits ayant atteints une date limite d'utilisation proche à des associations. Les marchandises transmises pour une valeur de 34 K€ sont comptabilisées en charges exceptionnelles.

Comparabilité des comptes :

Un contrat de location gérance entre la société INTER.MED, loueur, et la société DIDACTIC, locataire-gérant a été signé en date du cinq septembre 2017. La location-gérance porte sur une branche complète et autonome d'activité de "négoce de produits à usage unique médicaux et paramédicaux et de commercialisation de la gamme de produits de la société INTER.MED".

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 350 762			1 350 762
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	888 923	69 653		958 576
Immobilisations incorporelles	**2 239 685**	**69 653**		**2 309 339**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	897 627	23 654		921 282
- Installations générales, agencements aménagements divers	682 207	19 634		701 842
- Matériel de transport	21 212			21 212
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	255 361	35 646	2 565	288 442
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	20 017	3 871	16 417	7 470
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**1 876 424**	**82 806**	**18 982**	**1 940 247**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	644 652	505 815	549 113	601 355
Immobilisations financières	**644 652**	**505 815**	**549 113**	**601 355**
ACTIF IMMOBILISE	**4 760 762**	**658 274**	**568 095**	**4 850 941**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	69 653	82 806	505 815	658 274
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**69 653**	**82 806**	**505 815**	**658 274**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		16 417		16 417
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		2 565	549 113	551 678
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**18 982**	**549 113**	**568 095**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2018
Éléments achetés	1 350 762
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**1 350 762**

Le fonds de commerce POLYSEM a été acquis pour une valeur de 1 350 K€. Le chiffre d'affaires de l'exercice concernant les produits de la marque POLYSEM sont supérieurs à ceux constatés lors de l'acquisition du fonds de commerce. Le fonds de commerce n'est pas déprécié.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	662 418	122 092		784 510
Immobilisations incorporelles	**662 418**	**122 092**		**784 510**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	351 161	99 005		450 165
- Installations générales, agencements aménagements divers	372 386	67 878		440 264
- Matériel de transport	16 567	4 471		21 038
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	183 949	25 619	2 565	207 003
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**924 063**	**196 972**	**2 565**	**1 118 470**
ACTIF IMMOBILISE	**1 586 481**	**319 065**	**2 565**	**1 902 981**

Actif circulant

Stocks

La méthode de valorisation des stocks en mer a été ajustée sur l'exercice afin de prendre en compte la variation du cours de change des devises. Les stocks en mer acquis en devises étrangères sont valorisés au cours moyen des devises fournisseurs. Cela permet de valoriser les stocks au cours de règlement des factures et non au cours de prise de commande comme constaté antérieurement. Cet ajustement de méthode augmente les stocks de 68 K€.

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 526 135 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	601 355		601 355
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	8 341 874	8 311 080	30 794
Autres	537 997	537 997	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	44 910	44 910	
Total	**9 526 135**	**8 893 987**	**632 149**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Les créances concernant nos clients du secteur privé sont couvertes par un contrat d'assurance crédit qui nous garantie une indemnistaion en cas d'impossibilité de recouvrement.
Les créances en devises sont réévaluées au cours d'acquisition des devises qui seront utilisées pour effectuer les paiements.

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	3 345
FOURNISSEURS - RRR A OBTENIR	1 819
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	39 203
Total	**44 366**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 971 161,54 euros décomposé en 4 740 titres d'une valeur nominale de 204,89 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/03/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	7 315 200
Résultat de l'exercice précédent	-316 883
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**6 998 317**
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	6 998 317
Total des affectations	**6 998 317**

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2017	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 30/09/2018
Capital	971 161				971 161
Primes d'émission	1 156 757				1 156 757
Réserve légale	97 117				97 117
Report à Nouveau	7 315 200	6 998 317	6 998 317	7 315 200	6 998 317
Résultat de l'exercice	-316 883	316 883	550 677	-316 883	550 677
Total Capitaux Propres	**9 223 352**	**7 315 200**	**7 548 994**	**6 998 317**	**9 774 029**

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 14 367 194 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	144 580	51 703	92 877	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	28 948	28 948		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 310 598	7 310 598		
Dettes fiscales et sociales	915 792	915 792		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 869	14 869		
Autres dettes (**)	5 952 407	5 952 407		
Produits constatés d'avance				
Total	**14 367 194**	**14 274 317**	**92 877**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	101 688			
(**) Dont envers les associés	65 237			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	3 399 990
FRS IMMOBIL. - FACT. NON PARVENUES	8 964
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	117 993
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	88 000
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	46 446
CHARGES FISCALES S/CONGES A PAYER	3 301
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	83 380
CLIENTS - RRR A ACCORDER	309 659
Total	**4 057 733**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	44 910		
Total	**44 910**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	8 988 371	770 643	9 759 014
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels	1 018		1 018
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	896		896
Ventes de marchandises	30 456 248	1 280 795	31 737 044
Produits des activités annexes	46 719	12 569	59 288
TOTAL	**39 493 253**	**2 064 007**	**41 557 260**

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Dons, libéralités	34 095	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	239 201	
Provisions réglementées sur stocks	690 849	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		120 813
Autres produits		7 613
TOTAL	**964 145**	**128 426**

Les éléments exceptionnels significatifs sont explicités en dans le paragraphe "Faits caractéristiques" de l'annexe.

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2007, la société SAS DIDACTIC est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS H.E.D.S..

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La convention d'intégration fiscale prévoit que l'impôt comptabilisé est celui qui serait dû si elle n'était pas membre d'un groupe. Les économies d'impôt sont intégrées dans le résultat la société mère.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 47,37 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	9	
Agents de maîtrise et techniciens	11	
Employés	27	
Ouvriers		
Total	**47**	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : HEDS

Forme : SAS

Au capital de : 7 438 594 euros

Adresse du siège social :
1800 Route des Bleuets, Le Mirlibut
76430 ETAINHUS

Autres informations

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Caution LCL concernant les paiements étrangers	863 550
Crédoc import crédit agricole pour en $	935 581
Lettre de crédit import cic pour en $	600 000
Avals et cautions	2 399 131
Découvert autorisé au crédit agricole	152 449
Autres engagements reçus	152 449
Total	**2 551 580**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 113 593 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1 avril 2003.

CABINET PLANTROU
DE LA BRUNIÈRE
& ASSOCIÉS

Bureau principal
105 allée Paul Langevin
Immeuble Edison - BP525
76235 BOIS GUILLAUME CEDEX

T : + 33 (0)2 35 98 49 15
W : www.plantrou-associes.fr
E : cabinet@plantrou-associes.avocat.fr

Bureau secondaire
17 rue des Frères Lumière
14120 MONDEVILLE

AVOCATS AU BARREAU DE ROUEN

DELPHINE BOISANFRAY
DESS de Droit des Affaires
Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise

CARINE BORIES
Master II de Droit de l'Entreprise, Droit Social

ARNAUD de LA BRUNIÈRE
Conseil en Droit des Sociétés

NICOLAS DUCLOS
DESS de Droit des Affaires
Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise

DJIDJOUÈ GBOYOU
Master II de Droit des Affaires Internationales
Master II en Droit Économique

VALERIE GUILBAUD
DESS de Droit des Affaires
Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise

MARTINE GUILLAUME
Conseil en Droit des Sociétés
Médiateur

BRUNO LANFRY
Spécialiste en Droit Immobilier,
Droit Commercial des affaires et de la concurrence

ARNAUD MABILLE
Master II de Droit Fiscal

LUCIE MEGARD
Master II de Droit des Affaires
Magistère de Droit des Activités Économiques

JEAN-CHRISTOPHE TAMARIT
Master II de Droit des Affaires et Fiscalité

JEAN-PAUL PLUSQUELLEC
DESS de Droit Fiscal et Douanier
Avocat au Barreau de Caen

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DU HAVRE
RCS
16, Rue du Colonel Fabien
BP 38
76 600 LE HAVRE

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE
LE HAVRE
07 OCT. 2019
ARRIVÉE COURRIER

Bois Guillaume, le 2 octobre 2019

N/REF : AB/TJ
Dossier : DIDACTIC – Dépôt des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018
Suivi par : Thomas JASZCZUK
Ligne directe : 02.32.76.91.16

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli les documents relatifs à l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2018 de la société citée en référence, à savoir :

- Résolution d'affectation du résultat proposé,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Bilans, comptes de résultat et annexes,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint un chèque numéro 8543129 d'un montant de 45,73 euros établi sur la banque BNP PARIBAS en règlement de la formalité de dépôt.

Vous souhaitant une bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Arnaud de La BRUNIERE